



Litige avec mon ancienne mutuelle

Par fabrice04

bonjour .

suite a la résiliation de ma mutuelle prive pour l'adhésion d'une mutuelle de travail obligatoire .

mon ancienne mutuelle me réclame le payement de l'année entière.

cela est il normale ?

car la résiliation avec lettre recommandé a été effectuer le 04.02.2020 .

il me semble que d'après la lois toute résiliation est possible a tout moment pour la prise d'une mutuelle de travail obligatoire .

merci de me dire la loi exacte est si je suis dans mon droit.